



BRÈVES ÉCONOMIQUES DE TUNISIE ET DE LIBYE

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL

DE TUNIS

N° 17 - Semaine du 25 au 29 avril 2022



Tunisie

- Le déficit commercial se creuse à 2 Md TND en mars 2022
- Une délégation tunisienne en déplacement à Washington pour les Spring Meetings du FMI et de la Banque Mondiale
- Vers la signature d'un accord de don de 500 M USD avec la Millennium Challenge Corporation
- Entretien entre l'agence de notation Moody's et le gouvernement tunisien
- Le Conseil ministériel proroge le délai de l'amnistie fiscale
- Le résultat net agrégé de 16 banques résidentes en hausse de 22,3% entre 2020 et 2021
- Chute de 23,3% des investissements agricoles déclarés au cours du premier trimestre 2022
- Forte hausse du montant des investissements déclarés à la TIA au premier trimestre 2022
- Nomination du PDG du Centre de Promotion des Exportations (CEPEX)

Libye:

- Les Etats-Unis appellent à la fin immédiate du blocus pétrolier
- F. Bachaga adresse une lettre au Président de la NOC pour mettre fin au blocus pétrolier
- Discussions entre le ministre de l'économie et le Secrétaire d'Etat aux affaires économiques sur la réforme des subventions aux produits de base
- Selon le FMI, l'inflation en Libye atteindra 7,3% en 2022
- Le ministre de l'économie en quête de fournisseurs de blé alternatifs



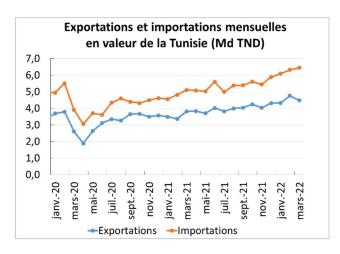
Le déficit commercial mensuel de la Tunisie en mars 2022 (en TND)

Tunisie

Le déficit commercial se creuse à 2 Md TND en mars 2022

Dans un contexte de hausse des échanges commerciaux, le déficit commercial mensuel en mars 2022 s'est creusé et a atteint près de 2 Md TND, contre 1,6 Md TND en février, selon les dernières données de l'INS (corrigées des variations saisonnières et des effets de calendrier). Les exportations au cours du mois de mars ont enregistré une baisse de 5,8% (-4,4% hors produits énergétiques) pour s'établir à 4,5 Md TND, après un rebond de 10% en février 2022. Les importations ont quant à elles augmenté de 2% en variation mensuelle (-10,4% hors produits énergétiques) et atteignent 6,8 Md TND. Sur le plan sectoriel, la baisse des exportations concerne notamment les mines, phosphates et dérivés (-58%, après +98% en janvier 2022 et +23% en février 2022), l'énergie (-20,2%, contribuant à plus de 30% de la baisse des exportations totales en mars), les industries agroalimentaires (-3,3%), les industries mécaniques et électriques (-0,8%) et les textiles, habillement et cuirs (-0,1%). Le secteur des industries manufacturières est le seul secteur a enregistré une hausse de ses exportations (+9,1%). Côté importations, augmentation provient principalement de l'énergie (+145,1%) et des biens de consommation (+9,2%). En revanche les importations sont en baisse pour les produits alimentaires (-47,9%), les matières premières et demi-produits (-8,8%) et les biens d'équipement (-7,3%). Sur le plan géographique, les exportations vers les pays de l'Union Européenne demeurent relativement stables (+0,1%), celles vers le Maghreb et la Turquie sont en hausse (+8,9% et +13% respectivement), en revanche les exportations vers la Russie ont diminué de 23,7% au cours du mois de mars. Les importations en provenance de l'UE ont augmenté de 5,2% (essentiellement en provenance +44,3%, et d'Italie, +14,2%), importations en provenance du Maghreb de 265,3%

(essentiellement Algérie : +421%), en provenance de Russie + 37,8% et en provenance de Chine + 3,9%. Les importations en provenance de Turquie enregistrent quant à elles une baisse de 7,5%.



Une délégation tunisienne en déplacement à Washington pour les assemblées de printemps du FMI et de la Banque Mondiale

A l'occasion des assemblées de printemps, du FMI et de la Banque Mondiale du 18 au 24 avril, une délégation tunisienne composée du gouverneur de la Banque Centrale de Tunisie, Marouane El Abassi, et du ministre de l'économie et de la planification, Samir Saïed, était en déplacement à Washington pour s'entretenir avec les équipes des deux institutions et pour présenter leur programme de réformes. La ministre des finances, Sihem Nemsia Boughdiri, a participé virtuellement aux entretiens depuis Tunis. Au cours de ces assemblées, la directrice générale du FMI, Kristalina Georgieva, a déclaré que les discussions entre les autorités tunisiennes et le Fonds étaient sur une bonne voie de progression. Le viceprésident de la Banque Mondiale pour la région MENA, Farid Belhaj, a quant à lui réaffirmé son engagement en faveur de la relance durable du pays et a appelé le gouvernement tunisien à concrétiser ses intentions au plus vite à travers la mise en œuvre de mesures de réforme. A l'occasion des assemblées de printemps, , le FMI a publié son rapport sur les prévisions économiques mondiales, « World Economic Outlook April 2022 », dans lequel il prévoit un taux de croissance de +2,2% pour la Tunisie en 2022, ainsi qu'une inflation annuelle de 8,4% et un déficit de la balance courante atteignant 10,1% du PIB.

Vers la signature d'un accord de don de 500 M USD avec la Millennium Challenge Corporation

A l'occasion de son déplacement à Washington, le ministre de l'économie et de la planification, Samir Saïed, s'est entretenu avec l'agence d'aide étrangère américaine, la Millennium Challenge Corporation, afin de préparer la signature d'un accord de don de 500 M USD. Ce don permettra de financer le développement du système logistique du port de Radès et l'amélioration de la gestion des ressources hydrauliques.

Entretien entre l'agence de notation Moody's et le gouvernement tunisien

Le 22 avril, la ministre des finances, Sihem Nemsia Boughdiri, le gouverneur de la Banque Centrale, Marouane El Abassi, et une équipe de l'agence de notation Moody's ont échangé via visioconférence sur les mesures qui seront mises en œuvre par le gouvernement tunisien pour faire face aux répercussions de la crise russo-ukrainienne et suite à la crise sanitaire. Les discussions ont porté sur l'évolution des indicateurs économiques du pays et les efforts déployés pour mieux contrôler les sources de financement et les dépenses de l'Etat. Pour rappel, Moody's avait dégradé la note souveraine de la Tunisie en octobre dernier, passant de B3 à Caa1, avec des perspectives négatives.

Le Conseil ministériel proroge le délai de l'amnistie fiscale

Le 26 avril, le Conseil ministériel présidé par la Cheffe du gouvernement, Najla Bouden, a adopté quatre décrets-présidentiels à caractère économique parmi lesquels figurent un projet de décret « portant prorogation du délai de la régularisation au titre des créances fiscales constatées, des amendes et des déclarations ». Autrement dit, ce décret proroge le délai de l'amnistie fiscale, initialement fixé au 30 avril 2022 par la loi de finances 2022 (article 67 du décretloi n°2021-211), suite aux requêtes de l'Utica, de la CONECT (Confédération des Entreprises Citoyennes de Tunisie), de la CNCFT (Chambre Nationale des Conseillers Fiscaux Tunisiens) et de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie. Les contribuables auront donc jusqu'au 30 juin prochain pour faire une demande afin de bénéficier de cette amnistie fiscale.

Le résultat net agrégé de 16 banques résidentes en hausse de 22,3% entre 2020 et 2021

Le produit net bancaire (PNB) agrégé des 16 banques tunisiennes résidentes (parmi les 22 existantes en 2022) ayant publié leurs états financiers relatifs à l'exercice 2021² a atteint 6 Md TND, en hausse de 11,4% en comparaison avec 2020 et de 14,8% avec 2019. En revanche, l'augmentation des charges de personnel de 309,1 M TND (+19,3%), suite à l'accord du 26 juillet 2021 sur l'augmentation des salaires de base et des primes contractuelles dans le secteur bancaire et financier, a largement contribué à la hausse des charges opérationnelles et donc à l'atténuation du résultat net. Ce dernier a atteint 1,3 Md TND en 2021, en hausse de 22,3% par rapport à 2020 mais bien en deçà du résultat net de 2019 (-11,8%). La BIAT (Banque Internationale Arabe de Tunisie) termine 2021 avec un bénéfice net de 266,8

¹ Les dispositions de l'article 67 de la loi de finances 2022 prévoient l'abandon total ou partiel des pénalités, amendes et condamnations pécuniaires et des frais de poursuite à la charge des personnes physiques et morales qui adhèrent aux mesures de régularisation prévues par lesdites dispositions.

² BIAT, BNA, BT, Attijari Bank, BH, Amen Bank, STB, UIB, Zitouna Bank, UBCI, Albaraka, BTS, WIB, ABC, BTE et ATB

M TND, la meilleure performance parmi les 16 banques résidentes. La BNA (Banque Nationale Agricole) se place en deuxième position avec un bénéfice net de 163,1 M TND, suivi de la Banque de Tunisie (161,4 M TND), d'Attijari Bank (160 M TND) et de la Banque de l'Habitat (134,7 M TND). La BNA et la Banque de Tunisie ont par ailleurs vu leur résultat augmenter en comparaison avec l'exercice relatif à l'année 2019, de même pour Zitouna Bank, Al Baraka Bank, et Wifak Bank (WIB). Seules l'ABC Bank, la BTE (Banque de Tunisie et des Emirats) et l'ATB (Arab Tunisian Bank) terminent l'année 2021 avec un résultat net négatif, de -0,3 M TND, -31,7 M TND et -68,5 M TND respectivement.

Classement des 16 banques en termes de résultat net en 2021 (en M TND) :

1	BIAT	266,8
2	BNA	163,1
3	ВТ	161,4
4	Attijari	160
5	ВН	134,7
6	Amen	129,7
7	STB	115,5
8	UIB	81,4
9	Zitouna	60,1
10	UBCI	37,6
11	Al Baraka	36,4
12	BTS	7,1
13	WIB	5,3
14	ABC	-0,3
15	BTE	-31,7
16	ATB	-68,5
Total		1258,6

• Chute de 23,3% des investissements agricoles déclarés au cours du premier trimestre 2022

D'après l'Agence de Promotion des Investissements agricoles (APIA), le montant des investissements agricoles déclarés a chuté de 407,7 M TND (soit

127 M EUR) au premier trimestre 2021 à 312,7 M TND (soit 97 M EUR) durant la même période en 2022, soit une baisse de 23,3%. Dans le même temps, le nombre d'investissements déclarés a chuté de 18,9%, passant de 2 134 à 1 658.

 Forte hausse du montant des investissements déclarés à la TIA au cours du premier trimestre 2022

D'après les statistiques publiées par la Tunisia Investment Authority (TIA), le montant des investissements déclarés est passé de 257,9 M TND au cours du premier trimestre 2021 à 1,38 Md TND au cours du premier trimestre 2022 - enregistrant ainsi une croissance de 434%. Cette forte hausse des investissements déclarés à la TIA s'explique par un important projet de cimenterie dans le gouvernorat de Tataouine (950 M TND), celui-ci concentrant près de 70% des investissements réalisés au cours du premier trimestre 2022. Sur les six investissements réalisés, quatre l'ont été dans le secteur industriel (1,26 Md TND), un dans les énergies renouvelables (21 M TND) et le dernier dans le domaine du tourisme (94 M TND). En termes de couverture géographique, ces projets se répartissent sur six gouvernorats : Beja (70 M TND), Ariana (110 M TND), Tunis (94 M TND), Ben Arous (132 M TND), Gabès (21,3 M TND) et Tataouine TND). Concernant la ventilation géographique de la structure des capitaux, la France et l'Allemagne se classent à la première place (33% chacun), suivis par les Etats-Unis et la Grande Bretagne (17% chacun). Cependant, malgré la forte hausse des investissements déclarés, le nombre d'emplois créés est en recul de 48 % au cours de la période susmentionnée (passant de 2 092 à 1 083).

 Nomination du PDG du Centre de promotion des exportations (CEPEX)

En vertu d'un décret présidentiel, publié au Journal officiel de la République tunisienne (JORT) en date du 22 avril 2022, M. Mourad Ben Hassine a été nommé

Président directeur général du Centre de promotion des exportations (CEPEX). Auparavant Directeur général de l'Institut national de la consommation (INC), M. Ben Hassine est diplômé de la faculté des Sciences de Tunis et de l'école d'ingénieur des Mines de Douai. Cette nomination intervient après une vacance de six mois de ce poste, qui était occupé par M. Chiheb Ben Ahmed jusqu'en novembre 2021.

Libye

Les Etats-Unis appellent à la fin immédiate du blocus pétrolier

Le 27 avril, les États-Unis ont exprimé leur "profonde inquiétude" face au blocus pétrolier et ont appelé dirigeants libyens à V immédiatement. Via un communiqué de l'ambassade américaine en Libye, les Etats-Unis ont déclaré que le blocus avait des répercussions sur l'économie mondiale en plus de nuire à la population Libyenne. Le communiqué précise que ce blocus prive les Libyens de revenus importants, contribue à l'augmentation des prix et pourrait entraîner des pannes d'électricité, des problèmes d'approvisionnement en eau et des pénuries de carburant. Enfin, le blocus pourrait affecter la capacité du pays à investir et à atteindre son plein potentiel de production à l'avenir. Le ministre du pétrole a quant à lui déclaré le 25 avril au média Bloomberg que les champs fermés pourraient prochainement rouvrir. Le pays perdrait 60 M USD par jour à cause de la fermeture de ces champs pétroliers et des ports (soit l'équivalent de 500 000 barils par jour).

• F. Bachaga adresse une lettre au Président de la NOC pour mettre fin au blocus pétrolier

Depuis une semaine, l'état de force majeur a été déclaré sur les installations pétrolières libyennes du fait des manifestations dirigées contre l'ex-Premier ministre A. Dbeiba. Dans ce contexte, le gouvernement de F. Bachaga désigné par le Parlement de Tobrouk a visité la zone du croissant pétrolier pour mener un dialogue avec les manifestants. Ces derniers ont exprimé leurs oppositions à l'exploitation sans fondement légal des revenus pétroliers par l'exgouvernement, et ont critiqué le manque de transparence dans la distribution, l'emploi et la gestion de ces fonds. Ainsi, le Premier ministre Bachaga a exigé du Président de la NOC, M. Sanalla, la mise en place d'un accord sur des mécanismes spécifiques

et stricts garantissant l'indépendance des recettes pétrolières.

Discussions entre le ministre de l'économie et le Secrétaire d'Etat aux affaires économiques sur la réforme des subventions aux produits de base

Au cours d'une réunion tenue le 26 avril au ministère de l'économie et du commerce, le ministre de l'économie du Gouvernement d'Unité Nationale, Mohamed Al-Hwaij, et le Secrétaire d'État aux affaires économiques, Salama Al-Ghweil, ont discuté de la possibilité de réactiver le Price Stability Fund dans le cadre de l'élaboration d'un programme de réformes du système de subvention des produits de base adapté aux conditions locales et à l'actuel contexte de crise internationale.

Selon le FMI, l'inflation en Libye atteindra 7,3% en 2022

Dans son rapport "World Economic Outlook 2022", le FMI prévoit que **le taux d'inflation en Libye continuera d'augmenter pour atteindre 7,3 % en 2022** mais pourrait baisser à 2,4% l'année suivante. Toutefois, l'institution a déclaré que, dans un contexte de crise nationale, la crédibilité des données libyennes était faible notamment en ce qui concerne les calculs et les projections à moyen terme. Par ailleurs, selon les perspectives économiques du FMI, **le taux de croissance du PIB de la Libye devrait atteindre +3,5 % cette année** et devrait augmenter à 4,4 % en 2023.

• Le ministre de l'économie en quête de fournisseurs de blé alternatifs

Le ministre de l'économie, Mohamed Al-Hwaij, a rencontré le comité libyen pour « la recherche de marchés étrangers alternatifs » chargé l'approvisionnement en produits alimentaires de base. permis réunion un suivi а approvisionnements alimentaires, fournis par les entreprises et les usines du secteur privé, et d'aborder résolution des obstacles à

politique l'approvisionnement liés crise la mondiale. M. Al-Hwaij a souligné la nécessité de mettre en œuvre les décisions du gouvernement concernant l'importation de quantités fixes de farine par le secteur privé, en coordination avec les autorités compétentes. Par ailleurs, le ministre a appelé à poursuivre la quête de marchés alternatifs afin de répondre et stabiliser la demande locale en produits de base. Enfin, le ministre de l'économie a évoqué le plan du ministère visant à mettre en œuvre une stratégie nationale de long terme ayant pour objectif d'assurer la sécurité alimentaire en développant le secteur agricole et industriel.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international



Responsable de la publication : *Service économique de Tunisie et de Libye Rédacteurs : Hugo Mahut, Célia Devant-Perrotin, Adil Rais

Pour s'abonner : <u>adil.rais@dgtresor.gouv.fr</u>
Crédits photo : @Chloé Stutzmann

Retrouvez les brèves sur notre site : https://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays/TN